

Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens Renens, le 6 novembre 2020

Renforcement du dispositif sanitaire

Suite à la déclaration de l'état de nécessité par le Conseil d'Etat dans sa communication du 3 novembre 2020, la Ville de Renens prend les mesures urgentes nécessaires pour assurer la protection de la population. Les prestations continueront d'être délivrées dans leur totalité par téléphone, courriel ou sur rendez-vous pour les cas spécifiques. Deux guichets publics resteront néanmoins ouverts du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 14h à 16h30, ce à partir du lundi 9 novembre jusqu'au lundi 30 novembre minuit au moins. Finalement, le télétravail est généralisé à l'ensemble des services communaux là où il est applicable. L'ensemble des permanences téléphoniques est maintenu.

Face à l'accélération forte de l'épidémie de Coronavirus constatée en Suisse et notamment dans les cantons romands, le Conseil d'Etat vaudois a décidé de renforcer les mesures de protection existantes. Attentive à la recrudescence de cas ainsi qu'à la charge qu'elle fait peser sur les hôpitaux, la Ville de Renens s'aligne ainsi sur une stratégie globale de limitation des contacts en généralisant, au sein de son administration, la pratique du télétravail ainsi qu'en réduisant au strict nécessaire son offre de guichets publics.

Ainsi, à partir du 9 novembre et jusqu'au 30 novembre minuit au moins, les réceptions de l'administration seront accessibles uniquement sur rendez-vous. Une exception sera faite pour les deux réceptions suivantes:

- Greffe municipal rue de Lausanne 33, contact@renens.ch, 021/ 632 71 22
- Service de la population rue de Lausanne 35, contact.population@renens.ch, 021 / 632 76 73

qui resteront ouvertes sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Pour toutes informations et demandes de rendez-vous, les services pourront être contactés aux adresses mails et numéros de téléphone suivants:

| Numéro général de l'administration communale | | 021 632 71 11 |
|---|--------------------------------|---------------|
| Administration générale | contact@renens.ch | 021 632 71 03 |
| Service de la population | contact.population@renens.ch | 021 632 76 73 |
| Finances | finances@renens.ch | 021 632 72 31 |
| Ressources humaines | rh@renens.ch | 021 632 71 32 |
| Travaux | travaux@renens.ch | 021 632 74 04 |
| Urbanisme | urbanisme@renens.ch | 021 632 74 05 |
| Police des constructions | police.constructions@renens.ch | 021 632 74 16 |
| Bâtiments-Domaines-Cultes | badoloc@renens.ch | 021 632 74 02 |
| Office du logement | logement@renens.ch | 021 632 74 02 |

| Gestion urbaine - Développement durable | gudd@renens.ch | 021 632 74 09 |
|--|-----------------------------------|---------------|
| Gestion des déchets | gudd@renens.ch | 021 632 74 32 |
| Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport | culture.jeunesse.sport@renens.ch | 021 632 75 04 |
| Salle de spectacles | salle.spectacles@renens.ch | 021 632 71 50 |
| Centre de Rencontre et d'Animation | cra@renens.ch | 021 632 15 15 |
| Bibliothèque du Léman | bibliotheque.leman@renens.ch | 021 632 73 49 |
| Enfance-Cohésion sociale | enfance.cohesionsociale@renens.ch | 021 632 77 71 |

La Municipalité de la Ville de Renens met tout en œuvre pour garantir ses prestations à la population tout en protégeant ses collaboratrices et collaborateurs et en appliquant les mesures sanitaires cantonales.

Renseignements:

Jean-François Clément Syndic

Syndic 079 645 79 77

Michel Veyre Secrétaire municipal

021 632 71 01